

OFFRE D'ACHAT

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur

Epoux/se de

domicilié(e) à

Ayant pour notaire :

acquéreur en son nom

Soumet par la présente une offre ferme et définitive pour l'achat du bien situé à l'adresse suivante : **Rue de la Déportation 97 à 1480 Tubize**

Description : **Maison d'habitation, séjour, cuisine, salle de bain, un WC. Au premier étage 1 chambre et une pièce de passage donnant accès au deuxième composé de 2 chambres, une salle de douche et une trappe donnant accès au grenier de rangement. Cour arrière et jardinet avant, Cave.**

au prix deeuros

en lettres :

Le candidat-acquéreur reconnaît avoir visité le bien vendu et ne désire aucun renseignement complémentaire.

Le bien est vendu sous les garanties ordinaires de fait et de droit, pour quitte et libre de charges privilégiées, hypothécaires ou empêchement quelconque et dans l'état bien connu de l'acquéreur, qui déclare l'avoir visité et avoir pris et reçu toute information quant à sa situation, son état et son affectation.

Le vendeur n'est pas responsable des défauts et vices qui sont apparents et que l'acquéreur a pu lui-même constater. L'acquéreur sera sans recours contre le vendeur pour raison de vices cachés, mais uniquement dans la mesure où le vendeur ne les connaissait pas. A cet égard, le vendeur déclare ne pas avoir connaissance de vices cachés, en ce compris de mэрule ou d'amiante.

Le candidat-acquéreur s'engage à signer un compromis de vente à la première demande du notaire instrumentant, dont le projet sera soumis préalablement à la lecture et l'accord des notaires des deux parties. Il sera accompagné du versement sur le compte de son Notaire d'une garantie de 10 % du prix de vente.

- ☐ Le candidat-acquéreur déclare soumettre l'achat du bien **SANS CONDITION SUSPENSIVE d'obtention d'un crédit hypothécaire.**

OU (biffer la mention inutile)

- ☐ Le candidat acquéreur déclare soumettre l'achat du bien **A LA CONDITION SUSPENSIVE d'obtention par lui-même d'un crédit hypothécaire** d'un montant de euros dans un délai de semaines à compter de la signature du compromis. Si le prêt est refusé, l'acquéreur devra aviser l'agence avec au moins 3 attestations des organismes financiers et ce par lettre recommandée envoyée au plus tard à l'échéance du délai. A défaut de cette information, le prêt sera considéré comme obtenu à l'expiration de ce délai et la vente sera parfaite

La présente offre est valable jusqu'au

A défaut d'acceptation par les vendeurs de la présente offre pour le délai sus-indiqué, elle sera réputée nulle et non avenue.

Fait à, le

Signature du Candidat-acquéreur :
Lu et approuvé

Signature du Propriétaire-vendeur
Pour accord, Lu et approuvé